



HAL
open science

L'expression verbale des émotions. Présentation

Nizha Chatar-Moumni

► **To cite this version:**

Nizha Chatar-Moumni. L'expression verbale des émotions. Présentation. Langue française, 2013.
halshs-01739222

HAL Id: halshs-01739222

<https://shs.hal.science/halshs-01739222v1>

Submitted on 20 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expression verbale des émotions

Numéro coordonné par Nizha Chatar-Moumni
(MoDyCo, UMR 7114, CNRS & Paris Descartes)

Sommaire

Présentation

Nizha Chatar-Moumni

Syntaxe et sémantique d'un nom d'émotion anticipatoire devant autrui : *le trac*, peur du dire, du faire ou de l'être

Christiane Marque-Pucheu

Interactions entre profil discursif et structures actanciennes : l'exemple des verbes de *surprise* et de *respect*.

Iva Novakova, Vannina Goossens & Francis Grossmann

Emotions, subjectivité et morphosyntaxe : l'impact de la clôture actancielle sur les verbes pronominaux à attribut de l'objet

PeterLauwers & Els Tobback

Vas-y marqueur d'attitude énonciative : du mouvement au mouvement d'humeur

Mongi Kahloul

Constitution d'un corpus d'« expressions verbales » (à partir de la classe des verbes de communication du dictionnaire *Les Verbes français* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier). Esquisse d'une comparaison avec l'arabe marocain

Nizha Chatar-Moumni

OUPS ! Les *émotivots*, les petits mots des émotions : des acteurs majeurs de la cognition verbale interactive

DidierBottineau

Emotion et (a)thématicité : le type d'énoncé *Le facteur qui passe !* revisité

Naoyo Furukawa

Expression linguistique des émotions humaines par le biais des verbes de cris d'animaux en russe et en français

Hanna Zhuraulovia-Ninitte

Présentation

Ce n'est que depuis une vingtaine d'années¹ que l'émotion est explicitement considérée par les linguistes comme un objet de recherche incontournable alors que les philosophes, les anthropologues², et plus massivement les psychologues et neuropsychologues ont depuis longtemps investi cette thématique, découvrant et reconnaissant l'impact des émotions sur l'activité cognitive, les comportements et les rapports sociaux. Les progrès en neurosciences ont ainsi permis la résurgence actuelle de cette thématique dans pratiquement toutes les disciplines des sciences humaines. L'objectif de ce présent recueil est de contribuer à ce vaste champ par la diffusion de travaux inédits et, pour certains, innovants. En linguistique, l'essentiel des recherches sur les émotions ou les sentiments est d'ordre lexical, ce numéro innove dans des études plus syntaxiques que lexicales qui font émerger des constructions à valeur émotionnelle comme *Le facteur qui passe!* (Naoyo Furukawa), ou l'emploi pronominal (P. Lauwers & E. Tobback), les différents *Vas-y!* tels qu'étudiés par M. Kahloul, les « émotimots » du type *Oups !*, *Bof!* et « émotiphrases » comme *Il est trop !*, *Ça va pas la tête ?* analysés par D. Bottineau, ou encore le corpus constitué par N. Chatar-Moumni à partir des emplois de verbes de communication inventoriés, décrits et classés par Dubois & Dubois-Charlier 1997.

Brève situation historique

Le débat autour des émotions a commencé très tôt³. Déjà pour Aristote « la passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir. Telles sont, par exemple, la colère, la pitié, la crainte et toutes les autres impressions analogues, ainsi que leurs contraires » (*Rhétorique II*, 1378a). Aristote soulignait ainsi la nécessité de tenir compte de la dimension émotionnelle pour la compréhension des opérations cognitives. Par exemple, il décrit la colère comme « un désir de vengeance accompagné d'une peine provoquée par ce qui semble un dédain injuste (...) en quel habitus y est-on porté ; contre quelles personnes se met-on habituellement en colère et à quels sujets » (*idem*). Mais ce n'est que ces quarante dernières années que les progrès dans les connaissances de l'évolution des différentes facultés mentales de l'Homme ont permis de mieux comprendre les relations entre émotion et cognition grâce notamment aux techniques de l'imagerie cérébrale. On peut aujourd'hui expliquer comment la plupart de nos actions sont réglées et régulées par nos émotions et comment notre « capacité d'exprimer et ressentir des émotions est indispensable à la mise en œuvre des comportements rationnels » (Damasio 1994 : 9).

¹ C. Kerbrat-Orecchioni (2000 : 33) pose la question de la place que la linguistique du XXe siècle a accordée aux émotions : « A cette question, je répondrai globalement : une place relativement minime. *Minime*, car il est certain que le problème de l'expression des émotions ne constitue pas la préoccupation majeure des linguistes de ce siècle ; mais *relativement*, car lorsqu'on y va regarder d'un peu près, on découvre que la masse de faits à cet égard pertinents que l'on peut glaner dans la littérature est en réalité considérable (...) ».

² Cf. les travaux de Lutz.

³ Cf. Luminet 2008 pour un aperçu général de la notion d'émotion de l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle.

Le cœur du débat porte sur la définition⁴ même du concept d'« émotion » et sur sa catégorisation. Une des définitions de référence est celle proposée par Scherer *et al.* (2004 : 10) pour lesquels les émotions résultent d'un processus d'évaluation (*appraisals*) :

« Episodes of massive, synchronized recruitment of mental and somatic resources allowing to adapt or cope with a stimulus event subjectively appraised as being highly pertinent to the needs, goals and values of the individuals ».

La théorie de l'évaluation cognitive (ou théorie de l'*appraisal*) – théorie qui domine actuellement les recherches sur l'émotion en psychologie cognitive et en sociologie des émotions (von Scheve 2009) – développe l'idée que c'est la façon dont une personne interprète une situation plutôt que la situation elle-même qui déclenche telle émotion plutôt qu'une autre (Grandjean & Scherer 2009). L'émotion est alors classée comme un type d'état affectif de forte intensité et de courte durée (cf. tableau 1 ci-dessous) :

Design features	Intensity	Duration	Synchronisation	Event focus	Appraisal elicitation	Rapidity of change	Behavior impact
Types of affect							
Emotions: <i>angry, sad, joyful, fearful, ashamed, proud, elated, desperate</i>	●	●	●	●	●	●	●
Moods: <i>cheerful, gloomy, irritable, listless, depressed, buoyant</i>	●	●	●	●	●	●	●
Interpersonal stances: <i>distant, cold, warm, supportive, contemptuous</i>	●	●	●	●	●	●	●
Preferences/ Attitudes: <i>liking, loving, hating, valuing, desiring,</i>	●	●	●	●	●	●	●
Affect dispositions: <i>nervous, anxious, reckless, morose, hostile</i>	●	●	●	●	●	●	●

Tableau 1. Extrait de Scherer *et al.* (2004 : 11). Catégorisation des états affectifs.

En linguistique, la notion d'*évaluation* peut être liée à celle de *modalité*, « forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Bally 1942 : 3). Charles Bally a été parmi les premiers à souligner « l'importance qu'il y aurait pour la linguistique à étudier le langage en tant qu'expression des sentiments et instrument d'action » et à poser la question des « procédés et des signes par lesquels la langue produit de l'émotion », procédés qu'il propose d'étudier dans ce qu'il nomme *stylistique* (1952 : 11) :

« (...) serait expressif tout fait de langage associé à une émotion. (...). Mais cette émotion d'où est-elle née ? Des mots ou des tours que la *langue* a fournis ? Ou bien de la manière plus ou moins personnelle dont les phrases ont été prononcées, de gestes significatifs, d'une mimique expressive, de mots employés dans des acceptions inédites, en un mot : du *langage* propre au parleur ? Ou bien, enfin, de la réalité pure et simple dont la parole est la traduction matérielle, des circonstances dans lesquelles elle a été prononcée, de la *situation* ? » (p. 75).

⁴ "Everyone knows what an emotion is, until asked to give a definition. Then it seems, no one knows" (Fehr & Russell 1984: 464).

Bally pose ainsi la question fondamentale de savoir si l'émotion verbale est un fait de *langue* (facteurs internes) ou un fait de *langage* (facteurs externes) :

« Pour que des millions d'individus se comprennent, il faut que les mots expriment des idées simples, générales, abstraites, et que les rapports établis entre les idées portent le même caractère : tout cela se fait aux dépens de l'expressivité car le sentiment est synthétique et singulier donc incommunicable » (p. 79).

Mais plus loin, il ajoute :

« La langue demeure-t-elle impuissante à exprimer par elle-même le sentiment, le désir, la volonté ? Nous savons bien qu'elle en est capable. (...) on voit bien que les signes-étiquettes de la langue ont à côté d'eux et associés à eux, des synonymes expressifs (...) » (p.82).

Et de comparer des exemples au niveau lexical : « Il va mourir » et « Il est perdu », « Trouver injuste » et « Crier à l'injustice » ; au niveau grammatical : « malgré mes conseils » et « en dépit de mes conseils » ; « Réussir par le travail » et « Réussir à force de travail », « Si je te punis, c'est parce que je t'aime » et « Si je te punis, c'est que je t'aime » et au niveau syntaxique : « C'est très intelligent » et « Voilà qui n'est pas bête ».

« (...) le peu d'émotion qu'elles [ces formes] dégagent leur appartient en propre, fait partie des formes elles-mêmes ; preuve qu'il en est qu'il n'est pas nécessaire d'imaginer une situation particulière ou d'ajouter des procédés de langage pour qu'elles dégagent de l'affectivité » (*Ibid.*).

Le rôle des expressions faciales, des gestes, des attitudes et mouvements corporels – « procédés de langage » privilégiés de l'expression directe des émotions – a abondamment été traité par les sciences sociales. Quant aux caractéristiques vocales des émotions, la phonétique, qui s'y intéresse depuis longtemps, les considère comme des faits paralinguistiques (Fónagy 1983) ou extralinguistiques (Léon 1993) selon les différentes approches phonostylistiques.

Quelles sont les marques linguistiques de l'émotion ? Cette question a évidemment déjà donné lieu à des réponses. La littérature sur le sujet compte principalement des travaux sur les propriétés du lexique des émotions, sentiments ou affects⁵, des travaux sur la sémantique et la dimension culturelle des émotions (Wierzbicka 1999 ; Kovecses 2000), sur l'émotion dans l'interaction discursive (Plantin 2000), ou encore sur le rôle des émotions dans le processus d'acquisition du langage⁶ ou d'apprentissage d'une langue seconde (par exemple Ellis 1994). Le terrain reste toutefois largement inexploré.

Les travaux réunis ici innovent : i) par le choix des formes et des structures à l'étude : c'est le cas du nom d'émotion *trac*, du pragmatème *vas-y !* ou encore des « émotimots » comme *lol* ou *beurk* qui n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique dans le domaine des émotions ; ii) par l'intérêt porté à des structures plutôt qu'à des unités lexicales ; iii) par le choix des cadres théoriques et méthodologiques exploités, tels que la théorie de la grammaticalisation, la *Role and Reference Grammar* et la théorie de l'enaction ; iv) par la comparaison du français à d'autres langues dans la perspective d'une typologie de l'expression linguistique des émotions ; v) avec l'élaboration de corpus originaux ou encore par l'exploitation de très grands corpus informatisés.

⁵ Cf. bibliographie dressée dans Novakova & Tutin 2009.

⁶ Cf. bibliographie proposée par Ochs & Schieffelin 1989.

Présentation des contributions

Avec la contribution de **Christiane Marque-Pucheu**, un lien inattendu apparaît entre description linguistique « stricto sensu » et données psychologiques. Le nom d'émotion *trac* n'est mentionné dans aucun des travaux de la littérature spécialisée consultée, or, la description linguistique fouillée de la structure argumentale de *trac* – conduite selon les principes méthodologiques du lexique-grammaire – montre que ce nom « n'a pas les mêmes propriétés que les noms intuitivement apparentés » notamment le nom *peur*, et amène l'auteure à constater que les descriptions linguistique et psychologique se rejoignent : « Les résultats de l'analyse linguistique convergent largement avec les descriptions psychologiques : inhibiteur social, le *trac* concerne un individu (*Luc a le trac avant l'examen*) ou une pluralité (*Les artistes ont le trac avant un concert* vs **Le pays a le trac avant les élections*) ; il présente un caractère anticipatoire, de commutant avec *à la perspective de* ou *à l'idée de*, face à un événement organisé ».

Iva Novakova, **Vannina Goossens** et **Francis Grossmann** analysent les structures actanciennes des verbes d'émotion des champs de *surprise* et de *respect* en prenant conjointement en compte trois niveaux d'analyse (syntaxe, sens et discours) dans le cadre de la *Grammaire des Rôles et de la Référence* (Van Valin & Lapolla 1997), théorie grammaticale peu connue et peu exploitée par la linguistique française. Cette contribution s'inscrit dans le projet franco-allemand ANR/DFG Emolex dont l'objectif est d'étudier les lexies des émotions dans cinq langues européennes (français, anglais, allemand, espagnol, russe) sur de grands corpus informatisés.

L'exploitation de grands corpus est aussi le support du travail de **Peter Lauwers** et de **Els Tobback** qui montrent comment une structure morpho-syntaxique – la structure pronominale – permet un glissement de sens vers la « sphère du ressenti, de l'intuitif et du subjectif » : (1). *Je la sais très éprise du jeune homme* vs *Elle se sait très éprise du jeune homme* ; (2). *On la croit intelligente* vs *Elle se croit intelligente*. Les auteurs montrent comment le glissement sémantique est dû à la nature compositionnelle de la construction pronominale en (1) alors qu'en (2), la construction pronominale, dotée d'une implicature conversationnelle, provoque un effet pragmatique (une nuance d'incrédulité).

La pragmatique et la théorie de la grammaticalisation sont les cadres théorique et méthodologique adoptés par **Mongi Kahloul** pour décrire la « pragmatization » du verbe *aller* dans la forme *vas-y !* qui s'est figée et spécialisée dans l'expression d'émotions comme l'irritation, l'exaspération, l'ironie, ou l'indignation. *Vas-y !* est, selon les termes de Mel'cuk 1998, un *pragmatème*, i.e. une forme d'énoncé qui apparaît dans des situations de communication spécifiques, généralement à l'oral. Le travail de **Nizha Chatar-Moumni** consiste précisément à élaborer un corpus original d'« expressions », i.e. de constructions reconnues comme naturelles dans une interaction orale, à partir des verbes de communication du dictionnaire *Les Verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier 1997. Ces « expressions » s'inscrivent dans le cadre d'une interaction dyadique et réalisent des actes de langage *dépréciatifs* ; le locuteur évalue négativement le dire ou le comportement du destinataire. Ces expressions tendent pour certaines à évoluer vers le statut d'interjection (*Tu parles !*). Les émotimots et émotiphases (« interjections, expressions et phrases figées à caractère interjectif ») sont justement au cœur de l'étude proposée par **Didier Bottineau** qui se demande « non pas comment ces marqueurs < encodent > des émotions, mais comment leur emploi contribue à réguler la distribution des émotions, des savoirs et des actions entre le sujet parlant et les interlocuteurs et témoins ». Cette recherche s'inscrit dans le paradigme d'une théorie cognitive appuyée sur l'« embodiment » qui postule une co-détermination du sujet par son environnement et réciproquement, inscrivant en particulier la langue non pas seulement dans le cognitif mais aussi dans le corps.

Le rôle de la situation d'énonciation est une variable particulièrement exploitée par **Naoyo Furukawa** qui reprend ici son exemple de prédilection (1) *Le facteur qui passe !* (Furukawa 1996) et l'oppose à des phrases thématiquement neutres du type (2) *Le facteur passe*, et à des phrases à thème détaché du type (3) *Le facteur, il court*. (1) est déclenchée par une situation plus ou moins chargée émotionnellement, situation qui constitue son thème. Ce type d'énoncé est par ailleurs compatible avec des marqueurs discursifs comme *Tiens !* pour exprimer la surprise ou (*Ah !*) *Mon Dieu !* pour exprimer la peur, l'inquiétude : *Ah ! Mon Dieu ! Gaspard qui n'est pas là !*

Les contributions de Nizha Chatar-Moumni et **Hanna Zhurauliova-Ninitte** inscrivent la problématique des émotions dans une perspective translinguistique. Nizha Chatar-Moumni procède à la traduction en arabe marocain de quelques-unes des expressions françaises produites à partir des emplois des verbes de communication du dictionnaire *Les verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier 1997. L'un des critères communément mis en avant pour définir les expressions étant l'impossibilité d'une traduction littérale, la comparaison montre toutefois que les deux langues convergent, à la fois dans les intentions énonciatives déclenchant les expressions à l'étude mais aussi du point de vue des procédés mis en œuvre pour la verbalisation des émotions et attitudes émotionnelles exprimées. H. Zhurauliova-Ninitte part également de la classification syntactico-sémantique des verbes de cris d'animaux proposée dans Dubois et Dubois-Charlier 1997 pour présenter puis comparer les emplois verbaux intransitifs à sujet animal et les constructions transitives à sujet humain du français et du russe. L'objectif est d'identifier les constructions pouvant donner lieu à un effet émotionnel ainsi que les connotations – positives ou négatives – qui leur sont associées dans les deux langues.

Références

- ARISTOTE (1960), *Rhétorique II*, texte établi et traduit par Dufour M., Paris: Les Belles Lettres.
- ATHANASIADOUA. & TABAKWOWSKA E. (éds) (1998), *Speaking of Emotions*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- BALIBAR-MRABTI A. (éd.) (1995), *Langue française 105 : Grammaire des sentiments*, Paris : Larousse.
- BALLY Ch. (1942), « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure 2*, Genève : Droz, 3-13.
- (1952 [1913]), *Le langage et la vie*, Genève : Droz.
- BENVENISTE E. (1966), « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale 1*, 258-266.
- COLLETTA J.M. & TCHERKASSOF A. (dir) (2003), *Les émotions. Cognition, langage et développement*, Liège : Mardaga.
- DAMASIO A. (1994), *L'Erreur de Descartes*, Paris : Odile Jacob.
- ELLIS R. (1994), *The study of second language acquisition*. Oxford: Oxford University Press.
- FEHR B. & RUSSELL J. (1984), "Concept of emotion viewed from a prototype perspective", *Journal of Experimental Psychology: General* 113, 464-486.
- FERNANDEZ BRAVO N. (2003), *Lire entre les lignes : l'implicite et le non-dit*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle
- FONAGY Y. (1983), *La vive voix*, Paris : Payot.
- FURUKAWA N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde : forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

- GRANDJEAN D. & SCHERER K.R. (2009), « Théorie de l'évaluation cognitive et dynamique des processus émotionnels », in D. Sander, & K.R. Scherer (éds), *Traité de psychologie des émotions*, 42-76.
- HAGEGE C. (2006), « Vers une typologie linguistique des affects », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1, 89-132.
- HALLIDAY M. A. K. (1970), *A course in spoken English: Intonation*. Oxford: Oxford University Press.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, trad. N. Ruwet, Paris : Gallimard.
- JESPERSEN O. (1923), *Language: Its Nature, Development and Origin*. New York: Henry Holt.
- JOHNSON-LAIRD P.N. & OATLEY K. (1989), "The language of Emotions: An analysis of a semantic field", *Cognition and Emotion*, 3:2, 81-123.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXème siècle », in Plantin et al, *Les émotions dans les interactions*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- KOVECSSES Z. (2000), *Metaphor and emotion: Language, culture, and body in human feeling*, Cambridge: Cambridge University Press.
- LAFLAMME S. (1995), *Communication et émotion*. Paris : L'Harmattan.
- LEON P. (1969), « Principes et méthodes en phonostylistique », *Langue française* 3, 73-84.
- (1993), *Précis de Phonostylistique – parole et expressivité*, Paris : Nathan
- LEON P. & MARTIN P. (1970), *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*, Montréal : Marcel Didier.
- LUMINET O. (2008), *Psychologie des émotions. Confrontation et évitement*, Bruxelles : De Boeck.
- LUTZ C. (1982), "The domain of emotion words in Ifaluk", *American Ethnologist* 9, 113-128.
- (1988), *Unnatural Emotions: Everyday Sentiments on a Micronesian Atoll and their Challenge to Western Theory*, Chicago: Chicago University Press.
- LUTZ C. & White G.M. (1986), "The anthropology of emotions", *Annual Review of Anthropology* 15, 405- 436.
- MATHIEU Y.Y. (2000), *Les verbes de sentiment : de l'analyse linguistique au traitement automatique*, Paris : CNRS Editions.
- MEILLET A. (1965), « Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 281-291.
- MEL'CUK I. (1998), "Collocations and Lexical Functions", in A.P. Cowie (ed.), *Phraseology. Theory, Analysis, and Applications*, Oxford: Clarendon Press, 23-53.
- OCHS E. & SCHIEFFELIN B. (1989), "Language has a heart", *Text* 9:1, 7-25.
- PLANTIN C., DOURY M. & TRAVERSO V. (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- SAPIR E. (1927), "Speech as a personality trait", *American journal of sociology* 32, 892–905.
- SCHERER K.R., WRANIK T., SANGSUE J., TRAN, V. & SCHERER U. (2004), "Emotions in everyday life: Probability of occurrence, risk factors, appraisal and reaction patterns", *Social Science Information* 43:4, 499–570.
- <http://emotion-research.net/projects/humaine/deliverables/D3c.pdf>

- STANKIEWICZ E. (1964), "Problems of emotive language", in Th. A. Sebeok et al. (eds), *Approaches to semiotics*, La Haye: Mouton & Co.
- SUZUKI S. (2002), "Self-mockery in Japanese", *Linguistics: an interdisciplinary journal of the language sciences* 40:1, 163-189.
- TALMY L. (1988), "Force dynamics in language and cognition", *Cognitive Science* 12, 49-100.
- VON SCHEVE Ch. (2009), *Emotionen und Soziale Strukturen: Die Affektiven Grundlagen Sozialer Ordnung*, Frankfurt am Main: Campus.
- WIERZBICKA A. (1999), *Emotions across languages and cultures: diversity and universals*, Cam